Niveau(x) d'enseignement : 0 Numéro EDUQ : 9370359
Centre d'intérêt : 751

Forum La maîtrise de la langue, facteur essentiel de réussite scolaire et professionnelle (1992 : Montréal, Québec).

Recommandations d'action : document synthèse / Forum La maîtrise de la langue, facteur essentiel de réussite scolaire et professionnelle, 26 et 27 mars 1992, Hôtel Le Méridien, Montréal, Complexe Desjardins ; Fédération des cégeps. -- Montréal : La Fédération, [1992].
16 p. ; 15 x 22 cm.

Titre de la couv.

Vedette(s)-secondaire(s) : Fédération des cégeps

Descripteur(s) : Français (Langue) * Plan de développement

L'objectif de ce forum était de trouver des solutions concrètes pour que la maîtrise de la langue devienne une véritable priorité dans tous les secteurs de la société et que la situation s'améliore à tous les niveaux. Les participants, au nombre approximatif de 400, ont formulé des recommandations d'action en ce sens. La brochure présente une synthèse de ces recommandations et des débats qui se sont déroulés pendant le forum. Elle relève, notamment, le rôle des collèges dans cette opération.

Type de document :

ST-PIERRE LOUISE

FORUM

La maîtrise de la langue

FACTEUR ESSENTIEL DE RÉUSSITE SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

26 et 27 mars 1992
Hôtel Le Méridien, Montréal
Complexe Desjardins

Recommandations d'action

INTRODUCTION

Un forum sur la maîtrise de la langue, organisé par la Fédération des cégeps en collaboration avec de nombreux partenaires du monde de l'éducation et du monde du travail, a eu lieu les 26 et 27 mars 1992, à Montréal. Le thème de ce forum était : *La maîtrise de la langue, facteur essentiel de réussite scolaire et professionnelle.*

L'objectif n'était pas de faire un nouveau bilan des problèmes. Il y a consensus, en effet, pour déplorer les faiblesses de la population québécoise dans ce domaine, qu'il s'agisse de la langue française ou de la langue anglaise. L'objectif était plutôt de trouver des solutions concrètes pour que la maîtrise de la langue devienne une véritable priorité dans tous les secteurs de la société, et que la situation s'améliore réellement.

Les participants au forum, près de 400 personnes venues du réseau collégial, des universités, de l'enseignement secondaire, du monde du travail, de différents ministères et organismes conseils, étaient donc invités à formuler des recommandations d'action en ce sens. Voici une synthèse de ces recommandations et des débats qui se sont déroulés pendant le forum.

Les partenaires de la Fédération des cégeps pour l'organisation du forum étaient :

L'Association provinciale des commissions de formation professionnelle (A.P.C.F.P.), la Confédération des syndicats nationaux (C.S.N.), la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (C.R.E.P.U.Q.), le Conseil du patronat du Québec (C.P.Q.), la Centrale de l'enseignement du Québec (C.E.Q.), la Fédération autonome du collégial (F.A.C.), la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (F.T.Q.), le ministère de l'Éducation du Québec, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (M.E.S.S.), le ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle (M.M.S.R.F.P.), et l'Office de la langue française (O.L.F.).

Le forum était commandité par le Mouvement Desjardins et le journal *La Presse*.

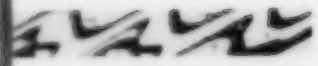

LE MENU DU FORUM

- Mot de bienvenue : M. Yves Sanssouci, président de la Fédération des cégeps.
- Présentation du forum : Mme Louise Chené, présidente de la Commission des affaires pédagogiques de la Fédération des cégeps, directrice des services pédagogiques du Cégep de Sainte-Foy.
- Conférence d'ouverture par Mme Marie-Eva de Villers, directrice de la qualité de la communication à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal.
- Table ronde réunissant : M. Claude Corbo, recteur de l'Université du Québec à Montréal, Mme Diane Drouin, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, M. Ghislain Dufour, président du Conseil du patronat du Québec, M. Gérald Larose, président de la Confédération des syndicats nationaux, et M. Alain Lallier, directeur général du Cégep du Vieux Montréal. Thème : *Quels sont les besoins des entreprises, des travailleurs, de l'école? Quelle part doit revenir à chacun dans la satisfaction de ces besoins?*
- Ateliers de travail

- Table ronde réunissant : M. Michel Frégeau, directeur des services linguistiques, Philips Électronique ltée, Mme Flore Gervais, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, Mme Micheline Lavallée, directrice à la Direction de la formation générale des jeunes, ministère de l'Éducation, M. Jacques Lecavalier, professeur au Cégep de Valleyfield, et M. Alex Potter, directeur des services pédagogiques du Cégep Vanier. Thème : *Quelles stratégies faut-il mettre en place pour que la maîtrise de la langue devienne pour tous un objectif prioritaire et mieux intégré à l'ensemble des activités scolaires et professionnelles?*

- Synthèse des travaux par M. Yves Blouin, directeur des services pédagogiques du Cégep François-Xavier-Garneau, M. Bernard Demers, directeur des services pédagogiques du Cégep Joliette - De Lanaudière, et M. Guy Lefebvre, directeur des services de formation du Cégep de Maisonneuve.

- Ateliers de travail

- Conférence de clôture : Mme Lucienne Robillard, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Note : Les textes de toutes les conférences ont été remis aux participants sur place. La synthèse et le texte de l'allocution de Mme Robillard leur ont été transmis par la poste.

LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS D'ACTION

Voici, de l'avis des participants au forum, les actions qu'il est le plus important d'entreprendre pour faire progresser la maîtrise de la langue :

- Le primaire, le secondaire, le collégial et l'université doivent définir, par l'entremise de leurs instances pédagogiques, les objectifs de formation et les seuils de réussite qui sont propres à chacun dans le domaine de la langue. L'atteinte des seuils de réussite doit être exigée pour l'obtention du diplôme et le passage à l'ordre d'enseignement supérieur.
- On doit susciter l'engagement de tous à l'égard de la maîtrise de la langue par l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique d'établissement claire qui explicite les rôles et les responsabilités de chacun.

- Dans toute politique de valorisation de la langue, on doit retrouver au moins les éléments suivants : vérification de la qualité des documents écrits, critères d'embauche pour toutes les catégories de personnel, mesures de perfectionnement pour toutes les catégories de personnel, critères d'évaluation des apprentissages dans toutes les disciplines.

- Le gouvernement du Québec doit déclarer que la maîtrise de la langue est une priorité nationale.

- On doit accorder un soutien pédagogique aux enseignants de toutes les disciplines en leur fournissant notamment des moyens simples et efficaces de correction de la langue (des grilles et des barèmes de correction, par exemple).

- Les entreprises doivent afficher publiquement l'importance qu'elles accordent à la langue comme critère d'embauche.

LES AUTRES RECOMMANDATIONS

Beaucoup d'autres recommandations ont été formulées. Elles sont ici regroupées par thème.

Une responsabilité partagée par tous

- L'idée que la maîtrise de la langue est un besoin réel, individuel et social, doit être largement véhiculée. Le monde du travail et le système scolaire ont la même responsabilité à cet égard.

- La compétence linguistique (écriture et compréhension de textes) doit être valorisée par les professeurs de toutes matières, mais aussi par la famille, les entreprises, les syndicats et les médias.

- La motivation étant un élément essentiel pour atteindre une maîtrise adéquate de la langue, parents, enseignants et médias ont la responsabilité de développer chez les étudiants le sentiment qu'une bonne maîtrise de la langue permet de se développer comme membre autonome de la société.

Harmonisation entre les ordres d'enseignement

- Les objectifs de formation de chaque ordre d'enseignement doivent être clairement définis.

- Les diplômes de chaque ordre d'enseignement devraient attester l'atteinte réelle et vérifiée des objectifs de formation définis.

- L'enseignement de la littérature devrait commencer au primaire, en synergie avec l'enseignement de la langue, afin que les élèves développent leurs aptitudes pour la lecture et s'initient à une écriture de qualité.

- On doit faire pression pour que les programmes du primaire et du secondaire soient améliorés.

Pour des politiques de valorisation de la langue

- On devrait obliger chaque établissement, dans chaque ordre d'enseignement, à se doter d'une politique de valorisation de la langue.

Dans le monde du travail

- Les services de formation professionnelle dans l'industrie doivent se préoccuper de l'apprentissage et de l'amélioration de la langue d'usage, notamment par le biais des comités d'adaptation de la main-d'œuvre.

L'enseignement de la langue

La pédagogie

- On doit s'interroger sur la pédagogie du français, et revenir à des méthodes privilégiant la maîtrise de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale pour en arriver, vers la fin du primaire, à l'analyse grammaticale.
- Il faut mettre sur pied des programmes ou des activités propres à susciter la motivation pour l'apprentissage de la langue.
- Les enseignants doivent faire écrire davantage leurs élèves dans toutes les disciplines.
- On doit réduire les exposés magistraux au profit de travaux de lecture et d'écriture.

Les méthodes d'évaluation

- On doit promouvoir des modes d'évaluation qui donnent l'heure juste aux élèves et aux parents.
- Il faut éliminer les examens objectifs et demander aux étudiants des réponses à développement, ce qui incitera davantage les professeurs à faire des remarques sur le fond et la forme. En évaluant les textes produits par les élèves, on devrait s'en tenir à ce qui est écrit et non pas chercher à deviner leur intention.

Les conditions d'apprentissage

- Il faut augmenter le nombre d'heures consacrées à l'enseignement de la langue au collégial, au secondaire et au primaire, ainsi que le nombre d'heures consacrées à la correction des textes écrits.
- Il faut réhabiliter l'enseignement correctif individualisé.
- On devrait diminuer le nombre d'étudiants par classe dans les cours de français afin de faciliter l'encadrement des étudiants.
- On devrait augmenter les ressources et les budgets.
- Il faut doter les bibliothèques scolaires de structures et de ressources plus adéquates.

Le rôle des enseignants

- Il faut sensibiliser les maîtres, ou les futurs maîtres, à leur rôle de modèle, notamment sur le plan du langage. La formation des enseignants devrait donc comprendre une maîtrise supérieure de la langue d'enseignement.

- Tous les professeurs de toutes les disciplines doivent s'engager dans l'apprentissage et la correction de la langue. Il faut donc vérifier à l'embauche, pour toutes les disciplines, la compétence langagière des nouveaux professeurs.

- Il faut améliorer la formation des enseignants du primaire.

Le réseau collégial

- Les collèges, conscients du travail de rattrapage temporaire qui leur incombe en français, doivent l'accepter et s'en acquitter. Ils doivent maintenir les mesures d'appoint actuellement en vigueur, en développer de nouvelles et en assurer la visibilité.

- Les objectifs d'enseignement de la langue et de la littérature au collégial doivent cependant être réaffirmés.

- Les cours obligatoires de français au collégial doivent être revisés dans la perspective d'une séquence cohérente et unique pour tous les collèges.

- On devrait ajouter, dans tous les programmes techniques du collégial, un cours de langue spécialisé (terminologie, typologie des textes, etc.).

- Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (M.E.S.S.) devrait convertir la pondération 3-0-3 des cours obligatoires de la discipline 601 en une pondération 3-2-3 pour faire place à deux heures hebdomadaires de travaux pratiques de lecture et d'écriture.

- On ne devrait admettre au cégep que les élèves ayant réussi les cours de français de 5e secondaire. Les résultats de français au secondaire ne devraient plus être normalisés, et le relevé de notes de 5e secondaire devrait présenter de façon distincte les résultats de l'épreuve de français écrit de fin de secondaire.

- Chaque collège devrait établir, pour toutes les catégories de personnel, sur une base volontaire et continue, des mécanismes de perfectionnement dans le domaine de la maîtrise de la langue.

Poursuivre la concertation

- Les réflexions amorcées lors du forum doivent se poursuivre avec les représentants du primaire et du secondaire.

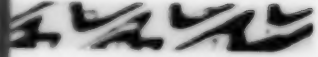

RÉSUMÉ DE LA SYNTHÈSE DU FORUM PRÉSENTÉE SUR PLACE

Les enjeux

Instrument de la pensée, comme l'a rappelé Marie-Éva de Villers, la langue n'est pas une matière comme les autres. Plusieurs participants aux tables rondes ont développé cette idée, soulignant le rôle clé que joue la maîtrise de la langue dans la réussite scolaire et professionnelle, comme dans le développement de la culture individuelle et collective. Les conférenciers ont accordé une attention particulière à la dimension économique de la question, la maîtrise de la langue étant devenue un moyen nécessaire pour assurer la position concurrentielle d'un pays. Gérald Larose a décrit la transformation du travail, qui repose de plus en plus sur des habiletés intellectuelles — entre autres la nécessité de traiter un flux d'information constant —, et donc sur la maîtrise de la langue. Ghislain Dufour a signalé l'importance nouvelle que les entreprises accordent à la capacité d'écrire et de s'exprimer quand elles embauchent leur personnel.

Les problèmes

La place du français n'est pas assurée dans une grande entreprise. Selon Michel Fregeau, l'anglais est, dans une firme multinationale, la langue principale de communication, et le français, une langue de traduction. La présence du français demande donc des actions et des efforts qui doivent sans cesse être renouvelés.

Par ailleurs, dans le monde scolaire, la démocratisation et l'accessibilité du système amènent de nouvelles questions. Comment maintenir les exigences des programmes sans créer deux classes d'élèves, ceux qui peuvent y répondre et ceux qui ne le peuvent pas? De nombreux participants ont décrit à leur façon, dans les ateliers, la difficile cohabitation, dans les établissements, de ces deux types d'élèves.

Louise Cherié a souligné l'absence d'une définition claire du rôle de chaque ordre d'enseignement dans le domaine de la maîtrise de la langue, constat qui a trouvé écho chez plusieurs autres conférenciers. Diane Drouin et Micheline Lavallée ont parlé des démarches et des réflexions qui ont cours à ce sujet et des nombreuses remises en question dont a fait l'objet le programme de français du secondaire depuis une quinzaine d'années. Alain Lallier a évoqué la difficulté de définir les compétences qui devraient normalement être acquises à la fin du collégial. Bon nombre d'élèves ne semblent pas posséder, à leur arrivée au collège, la formation de base en français qu'ils devraient avoir. Claude Corbo a mentionné que l'on constate un phénomène équivalent en ce qui concerne les diplômés de collège qui arrivent à l'université.

Mais, malgré toutes ces constatations, personne n'a cherché à se décharger tout simplement de sa responsabilité en la faisant porter à d'autres, en l'occurrence l'ordre d'enseignement précédent. Au contraire, on accepte que les établissements de tous les ordres d'enseignement aient un travail de rattrapage à faire, au moins pendant une période de transition, dans la mesure où des remèdes permanents seront apportés pour corriger les problèmes à la source.

S'il n'existe pas de définition claire des objectifs de formation propres à chaque ordre d'enseignement, il n'existe pas non plus de consensus sur le rôle effectivement rempli par chacun. On ne sait pas très bien,

par conséquent, ce que recouvre le diplôme délivré par chacun en ce qui concerne la maîtrise de la langue. On constate, d'un autre côté, que la cohérence des interventions de l'État dans ce domaine n'est pas toujours évidente. Alex Potter a rappelé, à titre d'exemple, les difficultés des collèges anglophones qui souhaitent promouvoir l'apprentissage du français comme langue de travail par des étudiants dont ce n'est pas la langue maternelle.

Espoir et voies d'action

Il y a cependant espoir que des progrès significatifs soient faits. Mais sans potion magique : tous les participants ont la conviction que chaque gain sera payé de beaucoup d'énergie, de détermination et de concertation entre de nombreux individus et de nombreux organismes. Les expériences qui existent déjà sont encourageantes : celle de la politique de la qualité de la communication des H.E.C., par exemple, que Marie-Eva de Villers a évoquée, ou encore l'expérience du Cegep de Valleyfield, exposée par Jacques Lecavalier — démarche d'enseignement stratégique en lecture et écriture destinée aux professeurs de disciplines autres que le français.

Claude Corbo a indiqué que l'apprentissage de la langue, qui se poursuit au premier cycle universitaire, devrait être évalué, et que, par ailleurs, l'université doit fournir un effort particulier dans les programmes de formation des maîtres. Ghislain Dufour et Michel Frégeau ont énuméré plusieurs mesures que les entreprises peuvent appliquer : cours de rédaction pour le personnel, services de consultation linguistique, mécanismes de contrôle de la qualité de la langue écrite, etc. De très nombreuses personnes ont évoqué, dans les ateliers ou lors des tables rondes, les actions en cours ou les stratégies pédagogiques actuellement utilisées pour améliorer la maîtrise de la langue.

Reprenant les éléments de l'exposé de Flore Gervais sur les composantes de la motivation, le comité de synthèse du forum concluait ainsi : «S'il est vrai que l'élève doit non seulement connaître la finalité de son effort et être convaincu de son utilité, mais également être convaincu que l'objectif poursuivi est réalisable, cela doit également s'appliquer à nous. Nous vous proposons donc de choisir, parmi l'ensemble des tâches et des actions possibles, des priorités, afin de pouvoir y concentrer nos énergies et, grâce à cela, de croire à nos chances de succès. La conclusion de Mme Gervais illustrait merveilleusement bien le propos qu'elle a tenu : «Hors du désir, point d'apprentissage.»

Fédération des cégeps
500, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec)
H2P 1E7
Téléphone : (514) 381-8631
Télécopieur : (514) 381-2263